

**ORGANISATION DE CONGRÈS ET
MANIFESTATIONS - SUBVENTIONS 2014**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de vous présenter des demandes de subvention formulées dans le cadre de l'organisation de congrès et manifestations.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement proposé (en €)
Solidarité départementale	Autres actions de solidarité territoriale	930	800 000,00	0,00	119 500,00

Lors du vote des budgets primitifs 2002 et 2003, vous avez défini les critères d'exigibilité en matière d'octroi de subventions pour les congrès et manifestations :

- la manifestation doit avoir un caractère d'intérêt départemental affirmé (importance de l'audience, thème retenu, qualité de l'animation...),
- le demandeur doit être une association loi de 1901 ou une collectivité publique,
- le plan de financement prévisionnel obligatoire à fournir par l'organisateur doit être équilibré, afin de garantir la viabilité du projet,
- le conseil général ne doit pas financer le projet en totalité et l'autofinancement doit être suffisant (recettes de la billetterie, participation des promoteurs...),
- la manifestation doit se dérouler sur le territoire géographique du Département ou, si elle se déroule à l'extérieur, doit être consacrée à la promotion du Département, de ses acteurs ou de son territoire,
- le taux maximum d'intervention du conseil général est fixé à 70 %.

Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen 18 demandes de subventions relatives à l'organisation de congrès et manifestations au titre de l'année 2014.

Le montant des propositions d'attribution s'élève à 119.500 €.

En conclusion, je vous propose :

1°) d'allouer un montant total de subventions de 119.500 € aux bénéficiaires suivants :

Bénéficiaire	Objet	Montant de la Subvention
NICEXPO	Salon AGEHOTEL 2014	5 000 €
Commune de Saint Etienne de Tinée	Fête de la transhumance	4 000 €
Commune de Mandelieu La Napoule	La fête du mimosa au pays de la Riviera	15 000 €
Commune de Villeneuve Loubet	Journée de la Truffe - édition 2014	1 000 €
UFR STAPS de Nice	3èmes rencontres autour du patrimoine et de la mémoire du sport	2 500 €
Commune de Cannes	12ème édition du carrefour des métiers de Cannes : hôtellerie, restauration, évènementiel & nautisme	5 000 €
Métropole Nice Côte d'Azur	9ème forum pour l'emploi	7 000 €
Office de tourisme de Menton	81ème fête du citron	40 000 €
Centre régional de documentation pédagogique (CRDP)	Ecritch'5	3 000 €
Syndicat national des lycées et collèges (SNALC)	Congrès départemental du SNALC	4 000 €
Association des paralysés de France	5ème édition Festival Entr'2 Marches	1 500 €
Association ELA	Mets tes baskets et bats la maladie	3 000 €
Comité des Alpes-Maritimes de judo	Assemblée générale de la Fédération française de judo et disciplines associées	2 000 €
Jeune Chambre Economique d'Antibes Sophia Antipolis	Conférence des Présidents	5 000 €
Association généalogique des Alpes-Maritimes	Rencontres généalogiques nationales sur la Grande Guerre	8 000 €

Commune de Grasse	16ème édition de Phyt'Arom Grasse, congrès d'aromathérapie	7 500 €
Commune de Grasse	19ème édition de Bio Grasse	3 000 €
UFR odontologie de l'université Nice Sophia Antipolis	44èmes journées internationales de la Société française d'odontologie pédiatrique	3 000 €

2°) d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, la convention à intervenir avec l'office de tourisme de Menton pour la « 81^{ème} fête du citron », dont le projet est joint en annexe, définissant les modalités d'attribution de la subvention départementale ;

3°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du chapitre 930, sous-fonction 0202, natures 6574, 65734, 65737, programme « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

SALON AGECOTEL 2014

Organisateur : Association NICEXPO
Directeur général : Paul OBADIA
Palais des expositions
Esplanade Maréchal de Lattre de Tassigny
06359 Nice CEDEX 4

DATE : 02 AU 05 FÉVRIER 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation ayant lieu tous les 2 ans
26^{ème} édition de cette manifestation

Nombre de participants :
Manifestation ayant pour objet l'organisation
de concours gastronomiques pour les
professionnels des cafés, hôtels, restaurants
et collectivités avec la participation
d'ambassadeurs de renom de la cuisine
française.

Lieu de la manifestation :
Palais des expositions à NICE

Montant des aides antérieures :
5.000 € en 2012

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations de services : 30.000 € Achat de matières et fournitures d'équipement : 20.000 € Locations : 14.000 € Rémunérations : 32.500 € Publicité et publication : 40.000 € Déplacements, missions : 25.000 € Dotations concours : 35.000 €	Subvention Conseil Régional : 10.000 € Subvention Conseil Général : 5.000 € Partenaires privés : 70.000 € Autofinancement : 111.500 €
TOTAUX : 196.500 €	TOTAUX : 196.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

Organisateur : Commune de Saint Etienne de Tinée
Maire : Madame Thérèse FABRON
Mairie de Saint Etienne de Tinée
Place de l'Eglise
06660 – ST ETIENNE DE TINEE

DATE : JUIN 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public rendez-vous
incontournable des animations estivales de la
commune se déroulant aussi bien au village que
dans la station d'Auron.

Lieu de la manifestation :
ST ETIENNE DE TINEE

Montant des aides antérieures :
2012 et 2013 : 5.000 €

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Promotion : 5.000 € Prestations d'artisans : 3.500 € Animations diverses : 3.000 € Transport animaux : 3.500 € Prestations techniques : 3.500 €	Subvention Conseil Régional : 7.400 € Subvention Conseil Général : 4.000 € Fonds propres : 7.100 €
TOTAUX : 18.500 €	TOTAUX : 18.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 4.000 €

LA FETE DU MIMOSA AU PAYS DE LA RIVIERA

Organisateur : Commune de MANDELIEU
LA NAPOULE
Maire : Henri LEROY
Avenue de la République
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DATE : 14 AU 23 FÉVRIER 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
annuelle

Nombre de participants :
Objectif de 100.000 visiteurs

Lieu de la manifestation :
MANDELIEU LA NAPOULE

Montant des aides antérieures :
2012 et 2013 : 15.000 €

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations techniques : 11.496 € Confection des chars : 72.332,40 € Election Miss Mimosa : 850 € Corsos 19, 20 26 et 27 février : 43.319 € Hébergement et restauration : 15.150 € Affichage : 18.180 € Signalétique : 180 € Insertion publicitaire : 3.420 € Troupes d'artistes : 101.651,28 € Spectacle élection Miss : 5.600 € Autres : 50.000 €	Subvention Conseil Régional : 15.000 € Subvention Conseil Général : 15.000 € Participation ville de Mandelieu : 292.178,68 €
TOTAUX : 322.178,68 €	TOTAUX : 322.178,68 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 15.000 €

LA JOURNEE DE LA TRUFFE

Organisateur : Commune de VILLENEUVE LOUBET
Maire : Richard CAMOU
Hôtel de ville
06271 VILLENEUVE LOUBET CEDEX

DATE : 26 JANVIER 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public destinée à découvrir
le monde mystérieux de la truffe grâce à
différentes animations.

Lieu de la manifestation :
Place de l'Hotel de Ville et Place Carnot
VILLENEUVE LOUBET Village

Montant des aides antérieures :
Néant

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats alimentaires pour démonstrations culinaires : 800 € Fournitures de petit équipement : 300 € Animation : 2.000 € SACEM : 200 € Restauration, accueil VIP : 700 €	Subvention Conseil Régional : 1.400 € Subvention Conseil Général : 1.000 € Autofinancement : 1.600 €
TOTAUX : 4.000 €	TOTAUX : 4.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.000 €

3èmes RENCONTRES AROUND DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU SPORT

Organisateur : UFR STAPS de NICE
Doyen : Jean-Marie GARBARINO
Faculté des Sciences du Sport
261, route de Grenoble
BP 3259
06205 NICE CEDEX 03

DATE : 16 ET 17 FÉVRIER 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
3^{ème} édition de cette manifestation

Nombre de participants :
Manifestation destinée à rassembler chercheurs,
archivistes, enseignants, dirigeants et acteurs de
terrain de la vie sportive.

Lieu de la manifestation :
Palais des expositions à NICE

Montant des aides antérieures :
Néant

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais de déplacements : 3.000 € Frais de restauration : 3.000 € Frais d'hébergement : 2.500 € Frais de communication : 1.500 €	Subvention Conseil Régional : 2.500 € Subvention Conseil Général : 2.500 € Subvention ville de Nice : 3.000 € U.N.S. : 2.000 €
TOTAUX : 10.000 €	TOTAUX : 10.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : **2.500 €**

12^{ème} EDITION DU CARREFOUR DES METIERS DE CANNES : HÔTELLERIE, RESTAURATION, EVENEMENTIEL ET NAUTISME

Organisateur : Commune de Cannes
Maire : Bernard BROCHAND
Place Bernard Cornut Gentille
BP 140
06400 CANNES

DATE : 12 FÉVRIER 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
76 recruteurs, 9 organismes de formation,
3.000 offres d'emploi pour la saison touristique

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Palais des Festivals et des Congrès de CANNES

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Diffusion publicitaire : 1.941 € Plan média : 10.114 € Prestations d'installations SEMEC : 68.778 € Cocktail inauguration : 100 €	Subvention conseil régional : 5.000 € Subvention conseil général : 5.000 € Subventions communes et EPCI : 3.500 € Sponsoring : 7.000 € PLIE de Cannes : 399 € Participation ville de Cannes : 60.034 €
TOTAUX : 80.933 €	TOTAUX : 80.933 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

9^{ème} FORUM POUR L'EMPLOI

Organisateur : Métropole Nice Côte d'Azur
Président : Christian ESTROSI
405, Promenade des Anglais
06364 NICE CEDEX 4

DATE : 23 JANVIER 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
200 entreprises présentes ou représentées,
2.300 offres d'emploi proposées aux 13.000
visiteurs attendus

Montant des aides antérieures :
5.000 € en 2012

Lieu de la manifestation :
Palais des expositions à NICE

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Professionnel de l'évènementiel : 25.056,25 € Location et aménagement salle : 67.622,53 € Communication et protocole : 26.612 €	Subvention Conseil Général : 7.000 € DIRECCTE-UT06 : 7.000 € Métropole Nice Côte d'Azur (Service insertion Emploi) : 78.678,78 € Métropole Nice Côte d'Azur (Service Communication) : 26.612 €
TOTAUX : 119.290,78 €	TOTAUX : 119.290,78 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 7.000 €

81ème FÊTE DU CITRON

Organisateur : Office du Tourisme de Menton
Directeur général : Evelyne GASSE
8 avenue Boyer
06500 Menton

DATE : 15 FÉVRIER AU 5 MARS 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
81^{ème} édition de cette manifestation

Nombre de participants :
manifestation grand public sur le thème cette
année de « 20 milles lieues sous les mers »

Lieu de la manifestation :
MENTON

Montant des aides antérieures :
2012 : 45.000 € - 2013 : 40.000 €

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations, animations : 687.000 € Prestations jardins : 425.000 € Prestations parades : 462.000 € Prestations orchidées : 33.000 € Frais généraux : 186.000 € Personnels: 361.000 € Imprimerie : 83.000 € Frais de communication : 206.000 € Redevance, licence, droits : 60.000 €	Recettes propres : 2.100.000 € Subvention Conseil Général : 40.000 € Autofinancement : 363.000 €
TOTAUX : 2.503.000 €	TOTAUX : 2.503.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 40.000 €

ECRITECH'5
« VIVRE LE NUMERIQUE AU QUOTIDIEN EN ETABLISSEMENT »

Organisateur : Centre Régional de Documentation
 Pédagogique (CRDP)
 Directrice : Michèle OTTOMBRE BORSONI
 51ter, avenue Cap de Croix
 BP 2011
 06101 Nice cedex 2

DATE : 10 ET 11 AVRIL 2014

Type de la manifestation :
 (locale, nationale, internationale)
 locale

Manifestations antérieures :
 55ème édition de cette manifestation

Nombre de participants :
 Manifestation grand public.

Montant des aides antérieures :
 2012 : 3.000 € - 2013 : 2.000 €

Lieu de la manifestation :
 Campus Saint Jean d'Angely NICE

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Déplacements et hébergements : 14.630 €	Subvention ville de Nice : 2.100 €
Repas et réception : 2.550 €	Subvention Conseil Général : 3.000 €
Intendance, location véhicule : 1.209 €	Subvention DGESCO : 12.000 €
Impression des affiches et programmes : 950 €	Subvention Rectorat : 2.840 €
Vacataire : 240 €	CNDP : 4.900 €
Location locaux : 1.440 €	CRDP Nice : 4.880 €
Communication, dossier de presse : 2.300 €	
Tournages vidéo : 4.757 €	
Secrétariat : 784 €	
Création et maintien du site : 860 €	
TOTAUX : 29.720 €	TOTAUX : 29.720 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.000 €

CONGRES DEPARTEMENTAL DU SNALC

Organisateur : Syndicat National des Lycées et Collèges SNALC
Présidente : Dany COURTE
« Les Princes d'Orange »
25, avenue Lamartine
06600 Antibes

DATE : PRINTEMPS 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
400 participants dont 30 extérieurs à l'académie

Lieu de la manifestation :
NICE

Montant des aides antérieures :
2012 : 7.000 € - 2013 : 5.000 €

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats : 1.950 € Location de la salle et assurance : 2.380 € Frais de publicité : 3.000 € Voyages et déplacements des membres du bureau national : 1.200 € Organisation du congrès : 700 € Frais de réception : 4.400 € Frais de télécommunication : 2.090 € Divers : 900 €	Subvention Conseil Général : 4.000 € Participations au déjeuner : 4.500 € Participation du syndicat national : 1.000 € Autofinancement : 7.120 €
TOTAUX : 16.620 €	TOTAUX : 16.620 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 4.000 €

FESTIVAL ENTR'2 MARCHES

Organisateur : Association des Paralysés de France
Délégation des AM
Directeur : Denis TACCINI
3, avenue Antoine Véra
06100 Nice

DATE : DU 19 AU 23 MAI 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Courts-métrages sur le thème du handicap

Lieu de la manifestation :
CANNES

Montant des aides antérieures :
1.500 € en 2012 et 2013

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats de matériel : 1.300 € Location salle projection : 300 € Projectionniste et électricien : 650 € Trophées (jury et public) : 300 € Animateur des soirées : 3.150 € Hébergement Président du jury : 1.200 € Cocktail de clôture : 1.000 € SACEM : 200 €	Subvention Conseil Régional : 1.500 € Subvention Conseil Général : 1.500 € Subvention ville de Cannes : 1.550 € Autres aides : 3.550 €
TOTAUX : 8.100 €	TOTAUX : 8.100 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.500 €

« METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

Organisateur : association E.L.A. (association européenne contre les leucodystrophies)
Directeur : Jean-Luc CORTI
2, rue Mi-les-Vignes
BP 61024
54521 LAXOU CEDEX

DATE : ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
nationale

Manifestations antérieures :
1^{ère} édition en 1994

Nombre de participants :
30 collèges, 9000 élèves

Montant des aides antérieures :
2012 : 2.000 € - 2013 : 3.000 €

Lieu de la manifestation :
Département des A.M.

BUDGET

DEPENSES :

30 établissements au coût moyen de 400 € : 12.000 €

RECETTES :

Subvention Conseil Général :	3.000 €
Autres partenaires nationaux :	3.500 €
Autofinancement :	<u>5.500 €</u>
	12.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS EN NATURE :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.000 €

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Organisateur : Comité des Alpes-Maritimes de Judo
Président : Alexandra ARPAIA
Maison Régionale des Sports – Esterel Gallery
809 Boulevard des Ecureuils
06210 MANDELIEU

DATE : 4 AU 6 AVRIL 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Centre Expo-Congrès
MANDELIEU – LA NAPOULE

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location Espaces Centre des Congrès : 28.534 € Agencements mobiliers : 9.955 € Audio et vidéo, éclairage : 25.987 € Agent de sécurité et maintenance : 5.959 € Soirée de gala : 5.851 € Restauration : 78.556 € Hébergement staff et invités : 26.760 € Visite touristique en navettes : 11.000 € Diner du Président (90 personnes) : 8.200 €	Recettes fédérales FFJDA : 150.802 € Recettes ligue PACA et CD 06 : 10.000 € Subvention Conseil Régional : 10.000 € Subvention Conseil Général : 2.000 € Subvention Ville de Mandelieu : 10.000 € Communauté de communes : 10.000 € Autofinancement : 8.000 €
TOTAUX : 200.802 €	TOTAUX : 200.802 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : **2.000 €**

CONFERENCE DES PRESIDENTS

Organisateur : Jeune Chambre Economique
d'Antibes Sophia Antipolis
Président : Mickaël HAGEMAN
Le Panoramic Antipolis
91, chemin des âmes du purgatoire
06600 ANTIBES

DATE : DÉBUT 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Internationale

Manifestations antérieures :
3^{ème} édition de cette manifestation

Nombre de participants :
350 citoyens actifs de 29 pays européens qui
suivront 3 jours de formations, rencontres et
découvertes.

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
CLUB MED d'OPIO

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location salles de réunion : 8.002 € Equipement des salles : 10.000 € Hébergement et restauration : 70.000 € Cocktail d'inauguration : 10.000 € Frais de transport : 7.000 € Frais d'impression : 2.000 € Frais de communication : 5.000 € Divers : 5.798 €	Participation congressistes : 83.300 € Partenariats privés : 14.500 € Subvention Conseil Général : 5.000 € Subvention ville d'Antibes : 5.000 € Subvention ville de Valbonne : 5.000 € Autofinancement : 5.000 €
TOTAUX : 117.800 €	TOTAUX : 117.800 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : **5.000 €**

RENCONTRES GENEALOGIQUES NATIONALES SUR LA GRANDE GUERRE

Organisateur : Association généalogique des AM
Président : Patrick CAVALLO
Groupe Projet Bleuets 1914 - 2014
Centre Administratif Départemental
Bâtiment Charles Ginesy
06206 NICE CEDEX

DATE : 12 ET 13 AVRIL 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Nationale

Manifestations antérieures :

Nombre de participants :
Une trentaine de stands prévus pour les
institutionnels, les professionnels et les
associations qui présentent leurs projets
mémoriels.

Montant des aides antérieures :
2013 : 2.000 €

Lieu de la manifestation :
Salle Laure ECARD - NICE

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Accueil des 150 congressistes : 19.500 € Accueil des 15 conférenciers : 4.300 € Restauration des 15 bénévoles : 750 € Location du matériel d'exposition : 3.000 € Frais administratifs : 1.500 € Assurance : 500 €	Participation usagers : 19.500 € Subvention du Conseil Général : 8.000 € Autofinancement : 2.050 €
TOTAUX : 29.550 €	TOTAUX : 29.550 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 8.000 €

PHYT'AROM GRASSE 2014
16^{ème} CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE
ET PLANTES MEDICINALES

Organisateur : commune de GRASSE
Sénateur-Maire : Jean-Pierre LELEUX
Mairie de Grasse
BP 12069
06131 – GRASSE CEDEX

DATE : 11 AU 13 AVRIL 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
30 conférenciers, 200 congressistes
1.500 visiteurs environ sur le week-end

Lieu de la manifestation :
Palais des congrès - GRASSE

Montant des aides antérieures :
10.000 € en 2012
7.500 € en 2013

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais techniques : 20.000 € Frais de réception : 25.000 € Frais de sécurité : 1.000 € Site internet : 5.000 € Frais conférenciers : 10.000 € Frais de communication : 3.500 €	Inscriptions congressistes : 18.000 € Locations stands : 13.000 € Subvention Conseil Régional : 10.000 € Subvention Conseil Général : 7.500 € Participation ville de Grasse : 16.000 €
TOTAUX : 64.500 €	TOTAUX : 64.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 7.500 €

19ème EDITION BIO GRASSE

Organisateur : Commune de Grasse
Sénateur-Maire : Jean-Pierre LELEUX
Mairie de Grasse
B.P. 12069
06131 GRASSE CEDEX

DATE : 6 ET 7 SEPTEMBRE 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public, 70 exposants
pour 2013

Lieu de la manifestation :
Esplanade du Cours Honoré Cresp - GRASSE

Montant des aides antérieures :
2.000 € en 2013

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais techniques : 16.000 € Frais animation / conférence : 6.000 € Frais de communication : 6.000 €	Location stands : 5.000 € Subvention du Conseil Régional : 8.000 € Subvention du Conseil Général : 3.000 € Autofinancement ville de Grasse : 12.000 €
TOTAUX : 28.000 €	TOTAUX : 28.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : **3.000 €**

**44èmes JOURNEES INTERNATIONALES
DE LA SOCIETE FRANCAISE D'ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE**

Organisateur : Société Française d'Odontologie
Pédiatrique
Présidente : Professeur Michèle MULLER-BOLLA
Pôle Universitaire St Jean d'Angély
UFR Odontologie
24 Avenue des Diabes Bleus
06357 NICE CEDEX

DATE : 11 ET 12 AVRIL 2014

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants : 250
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Hôtel Negresco - NICE

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais d'hébergement Hôtel Negresco : 32.400 € Locations salles exposants Le Negresco : 4.200 € Restauration : 21.900 € Animation : 1.400 € Frais d'impression : 2.830 € Cadeaux Alziari : 2.400 € Fleurs : 1.300 € Conférencier séance inaugurale : 700 € Chapeaux niçois comité organisation : 270 €	Inscriptions : 54.400 € Exposants : 10.000 € Subvention Conseil Général : 3.000 €
TOTAUX : 67.400 €	TOTAUX : 67.400 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.000 €

CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du _____ d'une part,

Et

L'office de tourisme de Menton, Palais de l'Europe, 8 Avenue Boyer, BP 239 à Menton, représenté par son président Jean-Claude GUIBAL, d'autre part,

PREAMBULE

La loi 2000-321 du 12 avril 2000 et le décret 2001-495 du 6 juin 2001 fixent à 23.000 € le montant annuel des subventions attribuées par une collectivité territoriale à un organisme de droit privé à partir duquel une convention est obligatoire.

Sollicité par l'office de tourisme de Menton, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du _____, de soutenir, en lui accordant une subvention de 40.000 €, le projet initié par l'office de tourisme de Menton pour l'organisation de la 81^{ème} fête du citron.

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : l'office de tourisme de Menton organise du 15 février au 5 mars 2014, la 81^{ème} fête du citron.

ARTICLE 2 : le montant de la subvention attribuée s'élève à 40.000 €. Il sera versé à l'office de tourisme de Menton dès notification de la présente convention.

ARTICLE 3 : l'office de tourisme de Menton s'engage à utiliser la subvention exclusivement dans le cadre de la manifestation mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 4 : l'office de tourisme de Menton s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

ARTICLE 5 : l'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, l'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi 92-125 du 6 février 1992).

L'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

ARTICLE 6 : En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

ARTICLE 7 : l'office de tourisme de Menton s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

ARTICLE 8 : la présente convention est conclue pour l'année 2014.

ARTICLE 9 : pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice

Fait à Nice le

**Le Président de l'office de tourisme de
Menton**

Le Président du Conseil général